

Communauté de communes du Plateau Picard

Note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2020 (Budget principal et Budgets annexes)

Les montants de la présente note sont exprimés en milliers d'euros et en euros pour les budgets annexes

LE BUDGET PRINCIPAL - Compte administratif 2020

I - Le cadre général

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation ; elle est disponible sur le site internet de la communauté de communes.

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes de la communauté de communes prenant également en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes.

Le vote du compte administratif par le conseil communautaire a eu lieu le 11 mars 2021.

Le compte administratif est composé d'une part, de la section de fonctionnement (gestion des affaires courantes) et d'autre part, de la section d'investissement.

II - La section de fonctionnement

L'année 2020 a généré un excédent de fonctionnement de 1 743 K€.

a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communautaires. Pour notre communauté de communes :

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 11 962 K€ en 2020 (387€/habitant).

Elles sont constituées principalement du produit des services (ventes des repas à domicile et accueil des enfants, vente de matériaux en déchetterie), des impôts et taxes (CFE, TH, CVAE, TEOM...), et des dotations versées par l'Etat.

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 9 804 K€ en 2020 (317€/habitant)

Elles sont composées des charges courantes (entretien, énergie, assurances, achats de matières premières et de fournitures, prestations de services effectuées...), des charges de personnel, du reversement de fiscalité aux communes, des subventions versées aux associations et des intérêts des emprunts à payer.

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement :

Dépenses	Montant (en milliers d'€)	Recettes	Montant (en milliers d'€)
Charges à caractère général	2 192	Produits des services	550
Charges de personnel	2 562	Impôts et taxes	8 937
Autres charges de gestion courante	2 743	Dotations, subventions	2 200
Atténuations de produits	2 237	Autres produits de gestion courante	90
Charges financières	70	Produits financiers	-
Charges exceptionnelles	0	Atténuation de charges	185
		Produits exceptionnels	0
Total dépenses réelles	9 804	Total recettes réelles	11 962
Virements internes (Opérations d'ordre de transfert entre section)	414	Virements internes (Opérations d'ordre de transfert entre section)	0
Total général	10 218	Total général	11 962

Excédent de fonctionnement 2020 : 1 743 K€

Excédent antérieur reporté : 4 234 K€

Excédents de fonctionnement cumulés au 31/12/2020 : 5 977 K€

c) La fiscalité et taxes

Le produit reçu pour l'ensemble des impôts « ménages » c'est à dire taxe d'habitation et taxe foncière non bâtie s'est élevé à 2 379 K€. (La Communauté de communes ne lève pas l'impôt sur le foncier non bâti) de Le produit perçu pour l'ensemble des impôts entreprises s'est élevé à 3 322 K€ via la CVAE pour 836 K€, la CFE pour 1 220 K€, la taxe sur les surfaces commerciales pour 200 K€ et l'IFER pour 1 378 K€.

La taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères s'est élevée à 2 295 K€.

Il a été perçu 518 K€ d'attribution de compensation des communes membres et 617 K€ de fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

d) Les dotations de l'Etat et les subventions.

Les dotations versées par l'Etat à toutes les collectivités et les subventions pour leur fonctionnement se sont élevées, pour la communauté de communes, à hauteur de 1 926 K€ stable par rapport à 2019.

III - La section d'investissement

a) Généralités

La section d'investissement est liée aux projets de la communauté de communes à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

La section d'investissement de la communauté de communes a regroupé pour l'année 2020 :

- en dépenses (34 €/habitant) : Il s'agit notamment d'équipements pour les bureaux de la communauté de communes, des travaux de voiries d'intérêt communautaire, de rénovation des gymnases des collèges, de travaux, d'acquisition de terrain et de bâtiment, de subventions d'équipement versées ainsi que des remboursements d'emprunt.

- en recettes (21 €/habitant) : Les principales recettes d'investissement perçues par la communauté de communes sont issues des subventions du Département et de l'Etat pour l'achat de matériels, voirie et bâtiments. Il a également été constaté le transfert au budget annexe des gens du voyage des dépenses lui incombant, ainsi que le fonds de compensation de la TVA et l'excédent de fonctionnement capitalisé.

b) Vue d'ensemble de la section d'investissement réalisée en 2020

Dépenses	Montant (en milliers d'€)	Recettes	Montant (en milliers d'€)
Opérations d'équipement	796	Opérations d'équipement	644
Opérations financières	47 50	Opérations financières	1 077
Opérations d'ordre	0	Opérations d'ordre	414
Opérations non individualisées	262	Opérations non individualisées	0
Opérations non affectées effectuées pour compte de tiers	0	Opérations non affectées effectuées pour compte de tiers	0
Total général	1 508	Total général	2 135

Excédent d'investissement 2020 : 627 K €
Résultat antérieur reporté : 352 K€

Restes à réaliser¹ : - 1 702 K €

Déficit d'investissement cumulé 2020 (dont RAR) : - 723 K €

c) Dépenses d'investissement

Les principales dépenses réalisées en 2020 sont les suivantes :

- *Subventions d'équipement versées : 262 K€*
- *Travaux de voiries : 352 K€*
- *Equipement pour l'espace Baynast : 120 K€*
- *Travaux communautaires : 5 K€*
- *PAV : 41 K€*
- *Réhabilitation des gymnases du Collège de Maignelay-Montigny et de saint Just : 260 K€*
- *Bâtiment administratif de saint Just (études) : 5k€*

d) Les recettes d'investissements :

Les subventions d'investissement reçues en 2020 sont les suivantes :

- du Département : 644 K€

IV - Les données synthétiques du compte administratif 2020 - Récapitulation

a) Données globales

Résultat cumulé de fonctionnement : 5 977 K€
Résultat cumulé d'investissement : -723 K€

b) Etat de la dette

Les remboursements des emprunts se sont élevés à 450 K€ pour la part remboursement du capital et à 70 K€ pour les intérêts correspondant.

¹ Les restes à réaliser (RAR) en investissement correspondent aux dépenses engagées et non mandatées (non mises en paiement) et aux recettes certaines n'ayant pas donnée lieu à l'émission d'un titre de recette.

Au 31/12/2020 le capital restant dû s'élève à 3 480 K€ avec 6 emprunts. L'encours de la dette est de 113 € par habitant. Il faut noter une capacité de désendettement à hauteur de 1,6 année.

LE BUDGET ANNEXE RECYCLERIE- Compte administratif 2019

I - La section de fonctionnement

A- Les recettes

Recettes	142 716.61 €
Atténuation de charges	2 523.70 €
Pdts des services, du domaine et vtes diverses	36 611.70 €
Dotations, subventions et participations	103 581.21 €

B- Les dépenses

Dépenses	142 716.61 €
Charges à caractère général	16 863.61 €
Charges de personnel	125 853.00 €

Afin de remplir les missions qui lui sont dévolues de protection de l'environnement, de contribution à l'emploi et d'offre d'équipement à bas prix pour les habitants de la communauté de communes, l'activité de la recyclerie nécessite une subvention d'équilibre du budget principal pour compléter les produits venant de ses ventes (37 K€) et financer les charges de fonctionnement (142K€) qu'elle supportent.

Le montant des dépenses étant égale au montant des recettes, le résultat de l'exercice 2020 pour la recyclerie est à 0.

II - La section d'investissement

Il n'est pas prévu de dépense d'investissement pour ce budget

LE BUDGET ANNEXE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - Compte administratif 2020

I - La section de fonctionnement

A- Les recettes

Recettes	231 382.96 €
Dotations, subventions et participations	231 382.96 €

Ces produits exceptionnels à hauteur de 231 K€ proviennent de la subvention d'équilibre versée par le budget principal afin d'annuler le déficit d'investissement et de repartir avec un « budget base zéro » pour la mise en service de l'aire d'accueil en 2021.

B- Les dépenses

Dépenses	13 769.53 €
Charges à caractère général	4 629.99 €
Charges financières	9 139.54 €

Les charges de fonctionnement de l'aire d'accueil (fluides) ainsi que l'entretien des postes de dépenses engendrent de faibles dépenses, la mise en service ayant lieu en 2021.

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement est donc égal à 0 k€.

II - La section d'investissement

	Dépenses	Recettes
<i>Opérations d'équipement</i>	103 728.00 €	-
<i>Opérations financières</i>	25 573.67 €	-
<i>Résultat reporté 2019</i>	159 809.45 €	-
TOTAL Exercice	289 111.12 €	-

A- Les recettes

Aucun titre n'été émis pour ce budget annexe

B- Les dépenses

Le résultat cumulé de la section d'investissement est déficitaire de 289 k€ s'expliquant par la fin des travaux d'équipement de cette zone. 26 K€ sont imputés au

remboursement en capital de l'emprunt contracté pour un montant de 600 000 € en 2018.

LE BUDGET ANNEXE ZAE D'ARGENLIEU ET AUTRES - Compte administratif 2020

I - La section de fonctionnement

A- Les recettes

Recettes	1 489 952.99 €
Pdts des services, du domaine et vtes diverses	61 383.33 €
Autres produits de gestion courante	173.38 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 428 396.28 €

Les recettes sont exclusivement constituées en 2020 d'écritures comptables liées aux variations de stocks.

B - Les dépenses

Dépenses	1 489 952.99 €
Charges à caractère général	30 110.86 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 459 842.13 €

Les charges principales reposant sur ce budget annexe sont essentiellement des dépenses d'entretien de voiries, des espaces verts des différentes zones.

II - La section d'investissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
<i>Opérations d'équipement</i>	-	-
<i>Opérations financières</i>	-	-
<i>Opérations d'ordre</i>	1 428 396.28 €	1 459 842.13 €
<i>Résultat reporté 2019</i>	1 459 842.13 €	
TOTAL	2 888 238.41 €	1 459 842.13 €

Le solde d'exécution de la section d'investissement (-1 428 K€) est déficitaire se justifiant par un résultat reporté de - 1 460 k€. Il s'agit essentiellement d'écritures comptables liées aux variations de stocks.

LE BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - Compte administratif 2020

I - La section de fonctionnement

A- Les recettes

Recettes	24 485.00 €
Pdts des services, du domaine et vtes diverses	24 485.00 €

B- Les dépenses

Dépenses	26 522.43 €
Charges à caractère général	13 971.37 €
Charges de personnel	12 551.06 €

Le budget assainissement non collectif qui concerne plus de 3800 foyers du plateau picard puisent ses ressources dans les recettes des contrôles réalisés chez les usagers de ce service. Ces dernières, additionnées au résultat reporté couvrent les charges de fonctionnement du service dont les charges de personnel.

Pour 2020, le montant du solde d'exécution cumulé du budget annexe SPANC s'élève à 72 k€.

II - La section d'investissement

Il n'est pas prévu de dépense d'investissement pour ce budget

LE BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - Compte administratif 2020

I - La section d'exploitation

A- Les recettes

Recettes	2 291 941.57 €
<i>Atténuation de charges</i>	129 308.97 €
<i>Produits des services, du domaine et ventes diverses</i>	1 746 643.10 €
<i>Autres produits de gestion courante</i>	38 907.32 €
<i>Produits exceptionnels</i>	271 204.98 €
<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	105 877.20 €

Les recettes de fonctionnement proviennent majoritairement de la vente de l'eau, des produits exceptionnels (reprise de l'excédent de fonctionnement du transfert du

syndicat des eaux d'Avrechy) et de la perception des loyers des antennes comptabilisés en produits de gestion courante.

B- Les dépenses

Dépenses	1 315 028.45 €
<i>Charges à caractère général</i>	474 159.54 €
<i>Charges de personnel</i>	326 977.07 €
<i>Atténuation de produit</i>	162 450.00 €
<i>Autres charges de gestion courante</i>	6.07 €
<i>Charges financières</i>	66 920.45 €
<i>Charges exceptionnelles</i>	25 426.59 €
<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	259 088.73 €

Plus de la moitié du montant des dépenses est consacré au fonctionnement du service et à toutes les charges en découlant (801 K€).

Il faut souligner l'impact des amortissements (259 K€) reconduits à l'identique par rapport à 2019 dans l'attente d'un travail approfondi avec la trésorerie en 2021.

II - La section d'investissement

A- Les opérations réalisées en 2020

La liste des opérations réalisées en 2020 :

Opérations d'équipement	CA 2020
Dépense	251 484.58 €
060003. CATILLON Travaux Etudes	5 650.00 €
200001. GANNES Travaux, Etudes	20 312.31 €
250003. MAIGNELAY MONTIGNY -Travaux Etudes	1 150.00 €
290001. SIAEO LES PLANIQUES Travaux Etudes	27 735.00 €
310001. Captage MOYENNEVILLE	4 293.48 €
340001. NOURARD LE FRANC-Travaux Etudes	19 510.00 €
410001. Château d'eau RAVENEL	90 684.37 €
450002. SAINT JUST Travaux, Etudes	9 040.67 €
510001. Extension réseau WAVIGNIES	27 353.00 €
990001. Acquisition matériels utilisation du service	43 755.75 €
990003. Bouches à clé	2 000.00 €
Recette	57 150.00 €
170002. Renforcement réseau FERRIERES SIVOM TRICOT	52 500.00 €
240001. Renforcement réseau AEP rue du stade LIEUVILLERS	4 650.00 €

B- Les opérations non ventilables

<i>Opérations financières</i>	<i>CA 2020</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
Dépense	361 398.15 €			
<i>040. Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	105 877.20 €			
<i>10. Dotations, fonds divers et réserves</i>	15 017.47€			
<i>16. Emprunts et dettes assimilées</i>	240 503.48 €			
Recette	788 287.85 €			
<i>040. Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	259 088.73 €			
<i>10. Dotations, fonds divers et réserves</i>	529 205.05 €			

Le montant pour 2020 de remboursement en capital de l'emprunt est égal à 241 K€. Le chapitre 040 comptabilise le montant des subventions transférables liées à l'exercice 2020.

Le solde d'exécution de la section d'investissement est égal à -37 K€ constitué du résultat cumulé de l'exercice de 242K€ et du solde des restes à réaliser pour -279 K€.

LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Compte administratif 2020

I - La section d'exploitation

A- Les recettes

Recettes	2 062 498.60 €
<i>Produits des services, du domaine et ventes diverses</i>	1 565 552.08 €
<i>Subventions d'exploitation</i>	83 473.18 €
<i>Autres produits de gestion courante</i>	1.91 €
<i>Produits exceptionnels</i>	1 789.80 €
<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	411 681.63 €

Les recettes de fonctionnement proviennent majoritairement des redevances d'assainissement pour 1 566 K€ et des subventions d'exploitation (83k€).

B- Les dépenses

Dépenses	1 139 730.79 €
Charges à caractère général	395 897.97 €
Charges de personnel	77 199.24 €
Autres charges de gestion courante	- €
Charges financières	214 146.77 €
Charges exceptionnelles	2 278.76 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	450 208.05 €

60 % des dépenses sont constituées par les charges supportées par le service d'assainissement (690K€) dont 396 K€ de charges à caractère général d'entretien du patrimoine de ce budget.

Il faut souligner l'impact des amortissements (450 K€). Cette charge va encore augmenter dans les années à venir avec l'amortissement des investissements en cours de finalisation et le rattrapage des amortissements non effectués précédemment par les syndicats des communes.

II - La section d'investissement

A- Les opérations réalisées en 2020

Opérations d'équipement	CA 2020
Dépense	1 093 640.08 €
110002. SIVOM DE TRICOT TRAVAUX	1 012 050.68 €
170001. FERRIERES CREATION RESEAU	21 490.22 €
250001. Maignelay Diagnostic RESEAU	33 978.02 €
300001. MONTIERS CREATION DE RESEAU	19 127.91 €
300002. SIA LE MOULIN TRAVAUX ETUDES EQPTS	2 930.00 €
450002 ST JUST TRAVAUX ETUDES EQUIPEMENT	1 882.65 €
990001. EQUIPEMENT	2 180.60 €
Recette	1 243 282.00 €
110002. Travaux SIVOM TRICOT	615 580.00 €
170001. FERRIERES CREATION RESEAU	12 290.00 €
250001. MIGELAY Diagnostic RESEAU	36 844.00 €
300001. MONTIERS CREATION DE RESEAU	578 568.00 €

B- Les opérations non ventilables

Opérations non ventilables	CA 2020
Dépense	953 289.90 €
040. Opérations d'ordre de transfert entre sections	411 681.63 €
10. Dotations, fonds divers et réserves	18 259.99 €
16. Emprunts et dettes assimilées	523 348.28 €
Recette	994 721.45 €
040. Opérations d'ordre de transfert entre sections	450 208.05 €
13. Subventions d'investissement	143 576.50 €
16. Emprunts et dettes assimilées	400 936.90 €

Le montant pour 2020 de remboursement en capital de l'emprunt est égal à 523 K€. Le chapitre 040 comptabilise le montant des subventions transférables liées à l'exercice 2020 en dépenses et les amortissements en recettes.

Fait au Plessier sur St Just, le 12/04/2021

Le Président,

Frans DESMEDT

